

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE « MOULOU MAMMERI » DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE DE DOCUMENTALISTE-ARCHIVISTE
ANALYSTE.**

L'An Deux Mille Vingt Quatre (2024) et le Trente (30) du mois de Mai, s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation – la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade de Documentaliste-Archiviste Analyste, et ce conformément aux dispositions de la décision N° 87 du 13/02/2024.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed, Recteur de l'U. M. M. T. O (Président)

Madame MOUHOUB Amal épouse ADDA, Chef du centre (Membre)

Madame HENI Khedidja, Correctrice (Membre)

Monsieur HAMITOUCHE Mourad, Correcteur (Membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 87 du 13/02/2024, de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou portant ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de Documentaliste-Archiviste Analyste sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (La Faculté des Sciences Humaines, de l'Université Alger 2).

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (02 postes ouverts).

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité.

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire.

-Liste d'admission définitive par ordre de mérite:

-RAMDANI Djouher 12,57
-BENAZOUAOU Sarah 11,43

-Liste d'attente :

-ABTOUT Hayat 11,29
- MOUAZER Samira épouse MAHIDDINE 11,14

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury :

Le Chef du centre (membre)	La correctrice (membre)	Le correcteur (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Madame MOUHOUB Amal épouse ADDA	Madame HENI Khedidja	Monsieur HAMITOUCHE Mourad	Monsieur BOUDA Ahmed

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.